



PROCÉDÉ DE POSITIONNEMENT ET D'ÉVALUATION

LE PROCÉDE DE POSITIONNEMENT ET D'ÉVALUATION

Si l'élève n'a jamais conduit :

Une évaluation de départ est réalisée par le moniteur auto-école à l'aide de la fiche EVAL + de ENPC EDISER.

➤ Mise à disposition du public : Par le biais de notre site : <https://securiteconduite.fr/> ou sur demande

Évaluation de départ

Procédure d'évaluation

Il s'agit d'une évaluation sur ordinateur d'une durée d'environ 45 minutes.

- Il s'agit d'un test d'évaluation de capacités et d'aptitudes et non d'un acte de formation ;
- le test précède la formation et les personnes testées ne sont pas des élèves (pas encore) même s'ils disposent plus ou moins de compétences et d'aptitudes ;
- les réponses attendues ne sont pas à interpréter autrement qu'au travers l'objet visé par l'évaluation (évaluer des capacités) et non pour leur justesse en elle-même (par exemple lorsque l'on teste la capacité à prendre une décision on n'évalue pas la valeur de cette décision, mais seulement la capacité de la personne à s'engager dans cette décision) ;
- il n'y a pas de « pièges » dans les situations présentées, la personne testée doit simplement se placer en tant que conducteur du véhicule d'où la situation est filmée ou photographiée ;
- les questions posées ne sont pas des questions à traiter comme des questions de l'épreuve type ETG, c'est-à-dire « je dois faire ceci ou cela », mais comment je perçois cette situation ;
- les questions à partir des situations filmées doivent être traitées en tenant compte de la dynamique de cette situation, c'est-à-dire en tenant compte des données de mouvement avant l'arrêt sur image ; l'aspect statique de l'arrêt sur image ne doit pas faire analyser la situation comme une diapositive de cours.

Les catégories de compétences évaluées

- Les capacités et connaissances sensori-motrices
- Les capacités de compréhension et de traitement
- Les aspects émotionnels et affectifs
- Les facteurs de volonté
- Les capacités de perception, d'analyse et de décision
- Les capacités d'attention et de mémoire de travail

Le test se divise en 2 parties :

- le questionnaire,
- l'analyse des capacités cognitives en situation, sur support photos et vidéos.

Le questionnaire

Seules les questions personnelles ci-dessous font l'objet d'attribution de points.
Les autres relèvent de l'information simple à destination de l'établissement et des enseignants.

Questions	Critères évalués
1. CAPACITÉS DE TRANSFERT ET CONNAISSANCES SENSORI-MOTRICES	
a. Habiletés	
Possession de permis autre que le B ou permis B annulé	Compétences de conduite et de gestion de situations de circulation.
Utilisation d'engins à moteur autre que la voiture	Compétences techniques et situationnelles.
b. Connaissance de procédures	
Connaissances des procédures pour démarrer, s'arrêter, changer de vitesse	Compétences techniques et situationnelles.
2. CAPACITÉS DE COMPRÉHENSION ET DE TRAITEMENT	
a. Compréhension et mémoire à long terme	
b. Compréhension des situations	
Utilisation d'un deux-roues motorisé, passage avant d'une voiture	Capacité de perception d'indos. Compréhension de situations de circulation.
c. Connaissance de procédures de sécurité	
Connaissances des règles de sécurité dans une situation de conduite (passage d'une intersection)	Connaissance d'une règle de sécurité.
d. Auto-évaluation	
Auto-évaluation sur les procédures pour démarrer, s'arrêter, changer de vitesse	Capacité à l'auto-évaluer sur des procédures de conduite.
3. ASPECTS ÉMOTIONNELS ET AFFECTIFS	
a. Intérêt pour la conduite et l'apprentissage	
Intérêt et attirance pour la conduite	Apprentissage facilité par l'intérêt pour la conduite.
b. Plaisir de conduire et d'apprendre à conduire	
Plaisir à apprendre	Apprentissage facilité par une émotion positive à l'égard de l'apprentissage et de la conduite.
Attirance pour la conduite	Émotion positive et valorisation.
Peur de conduire	Apprentissage facilité s'il n'y a pas de sensation de peur.

➤ Présence d'un enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner : Accompagnement d'un enseignant de la conduite lors de la réalisation du test.

➤ Remise d'une synthèse du test de l'évaluation : L'élève reçoit une synthèse détaillée de son test d'évaluation, validée par l'auto-école.

➤ La durée est de 60 minutes : Test Evaluation 45 minutes) Auto-évaluation de l'élève 5 minutes) Bilan du test et remise d'une synthèse détaillée, validé par un enseignant (10 minutes)



Si l'élève a déjà eu des leçons de conduite :

Pour déterminer la durée de formation correspondant aux capacités de chaque élève.

Ce test se déroule en situation de conduite hors et en circulation à bord d'un véhicule-école. Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel. Il pourra être revu à la baisse, par l'implication de l'élève dans la formation, ainsi que par la fréquence des heures.

Cette évaluation permettra, en concertation avec l'école de conduite, d'organiser un calendrier de formation.

Elle se décompose en 8 rubriques :

La première concerne : des renseignements d'ordre général sur l'élève

La seconde, son expérience de la conduite

La troisième, sa connaissance du véhicule

La quatrième, ses attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité

La cinquième, ses habiletés

La sixième, sa compréhension et sa mémoire

La septième, sa perception

La huitième, son émotivité

L'évaluation vise à la production d'un résultat codifié à 3 niveaux de performance (faible, satisfaisant, bon) conduisant à 3 tranches de propositions de volumes horaires. Ce test durera environ 45 minutes.

Ce test s'appuie sur les prescriptions du Guide pour la Formation des Automobilistes (GFA)

Après explications des résultats et signature de l'enseignant et de l'élève un volet est remis à l'élève et un autre conservé par l'école de conduite. À la suite de cette heure d'évaluation l'enseignant de la conduite pourra estimer le nombre qui lui semblent nécessaire avant que le candidat puisse de présenter à l'épreuve pratique.

Attention c'est une estimation qui n'a pas de valeur contractuelle c'est indicatif pour le candidat